INFOS PRATIQUES

Point Rencontre Jeunes:

05.57.74.76.26 mercredi de 14h00 à 18h00

Ecole de Musique : 05.33.03.00.16

Portage de repas à domicile :

05.57.55.61.97 portage@lacali.fr

Service Emploi: 05.57.23.21.46

le jeudi matin de 9h15 à 11h45.

Aide ménagère : auprès du CCAS mairie

Gare Izon/St Sulpice: 3635 ou 0800.872.872

05.57.84.74.00 Lundi au samedi: 9h00-12h00

Collège St Loubès : 05.56.78.91.11

Bus TransGironde: 05.57.51.19.28

Calibus: 05.57.51.00.24

Collecte des déchets :

et 13h00-17h00

alternance 1 vendredi sur 2.

Smicval Market / déchetterie:

Actions sociales:

sans rendez-vous.

Transports:

et samedi ouvert lors des animations prévues.

Transport de personnes à mobilité réduite :

Pépinière Hôtel d'Entreprises - 230 av d'Uchamps

Assistante Sociale: 05.57.51.48.70 reçoit sur rendez-vous

Maryse Bouché Conseillère Déléguée aux affaires sociales,

Tous les vendredis : bio déchets avec ordures ménagères

résiduelles ou emballages recyclables (bac jaune) en

vous reçoit à la mairie le mardi matin de 9h00 à 12h00,

05.24.24.21.68 / transportpmr@lacali.fr

Mairie: 05.57.55.45.46

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et

le samedi de 9h00 à 12h00

Bibliothèque municipale: 05.57.55.49.68

Sur RDV pendant le confinement. Mardi et vendredi : 16h00 à 17h30

Mercredi : 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30 Jeudi : 10h00 à 12h00 - Vendredi 16h00 à 17h30

Samedi: 09h30 à 12h00

Police Municipale: 05.57.55.49.66

Enfance et Jeunesse:

École maternelle : 05.57.74.86.15 École primaire : 05.57.55.60.20 Garderie/périscolaire : 07.63.62.44.79

<u>Crèche</u>: 05.47.84.09.71

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

Relais Assistantes Maternelles: 05.33.03.00.15

ram-vayres@lacali.fr

Centre de Loisirs:

mercredi et vacances scolaires de 7h00 à 19h00 : Tel 07.63.62.44.79 Pour les 3/5 ans : 06.48.24.41.93 Pour les 6/12 ans : 06.48.24.41.76

Espace jeunes Izon:

05.57.74.76.26 / 06.75.90.02.81 / <u>lacali.fr</u> du lundi au vendredi 10h00 à 18h00

<u>Urgence-sécurité et écoute</u> :

Sapeurs-Pompiers: 18

Police: 17

Violences sur les enfants : 119 (ou sur le site internet allo119.gouv.fr)

Violences conjugales : 3919 (ou sur le site internet <u>arretonslesviolences.gouv.fr</u>)

Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : 0800 73 09 58 (n° vert) Violences sur des personnes âgées et/ou sur des personnes en situation de handicap 3977 : numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00, prix d'un appel local.

Souffrance psychique des jeunes : Le Réseau Santé Social Jeunes du Libournais propose un accompagnement psychologique

gratuit: 06 73 90 05 69

Informations:

Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0800 130 000

Pour informer les professionnels, dont l'activité doit faire face à la crise du Covid-19, **un nouveau numéro d'appel est mis en place** : le 0806 000 245. L'appel est non surtaxé. Il s'agit du prix d'un appel local.

Les numéros utiles pour lutter contre les addictions :

Alcool info Service : Écoute, information et soutien pour les personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage 0 980 980 930 www.alcool-info-service.fr

Drogue Info Service : Écoute, information et soutien pour les personnes en difficulté avec la drogue

0 800 23 13 13 (Service & appel gratuits) www.drogues-info-service.fr

Écoute Cannabis : Écoute, information et soutien pour les personnes en difficulté avec la consommation de cannabis

0 980 980 940 www.drogues-info-service.fr

Joueurs écoute Info Service : Écoute, information et soutien pour les joueurs en difficulté et leur entourage 09 74 75 13 13

www.joueurs-info-service.fr

Tabac Info Service: Répond à vos questions sur le tabac et vous permet de bénéficier d'un suivi personnalisé et gratuit 3989 (service gratuit + prix appel) <u>www.tabac-info-service.fr</u>





FLASH'INFO

Lettre d'information municipale www.izon.fr

N°75: Novembre 2020

COVID19:

L'état d'urgence sanitaire a été étendu sur toute la France. Plus que jamais nous devons, respecter les mesures barrières et la distanciation sociale.

RAPPEL: Les déplacements sont interdits sauf dans des cas précis et sur attestation uniquement. Le port du masque est obligatoire à moins de 50m des écoles et des bâtiments communaux. Le CCAS se tient à votre disposition sur RDV. N'hésitez pas à prendre contact : 05.57.55.45.46

Mesures barrières:



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS IZONNAIS:

A l'annonce du second confinement la municipalité d'Izon se mobilise pour apporter tout son soutien aux entrepreneurs de la commune. Nous en appelons à la solidarité de tous. Il est impérieux de leur manifester notre attachement.

Pour les soutenir les élus se sont mis à pied d'œuvre pour recenser les différentes aides instituées, qu'elles relèvent de l'État, de l'Urssaf, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde, de la CCI Bordeaux Gironde, comme de La Cali, en constituant un **répertoire avec des liens utiles** qui permettent l'accès direct à chacun des sites dédiés. Ce répertoire est disponible à cette adresse : http://www.izon.fr/426-infos-coronavirus.html

Parce qu'il est parfois difficile de s'y retrouver, cette initiative sera complétée par la mise en place d'une permanence en mairie les mardis et jeudis soir à partir de 17h (prise de RDV auprès de l'accueil de la mairie). L'objectif de cette permanence est d'accompagner nos commerçants et artisans qui le souhaitent dans leurs démarches administratives.

En complément, la municipalité a décidé de promouvoir une action de soutien aux commerces de proximité en invitant nos commerçants à s'inscrire gratuitement auprès d'une plateforme dédiée www.petitscommerces.fr.

Il s'agit de permettre à chaque personne souhaitant manifester son soutien à nos commerçants de commander des bons d'achat tout en faisant ou en se faisant plaisir (Noël approche...). Ces bons seront utilisables dès la réouverture de nos chers commerces.

Commerçants et artisans izonnais : inscrivez-vous gratuitement dès maintenant pour proposer vos produits ou services sous forme de bons d'achat : https://soutien-commercants-artisans.fr/

AMÉNÉNAGEMENT DE VOIRIE:

Des travaux de **réfection de la voirie** ont été réalisés avenue des Prades avec une réfection du tapis bicouche sur 3 500m².

Dans le même temps, le curage des fossés a commencé chemin du Glaugelas, avenue de Cavernes, rue du Port, chemin de la Plagne, rue de la Cabanne et rue de la Lande - soit 2,4km. D'autres travaux suivront.





À titre expérimental, sur demande des riverains et en concertation avec eux, la rue de la Lande est passée à sens unique pour les automobilistes. En revanche, elle reste à double sens pour les cyclistes ; une piste cyclable a d'ailleurs été matérialisée au sol.



En outre, à l'entrée sud d'Izon, route de Saint Sulpice et avenue d'Uchamps des travaux de réfection de la voirie et de sécurisation des piétons seront réalisés au cours des prochains mois. Les riverains concernés seront bientôt conviés à une réunion d'information.

LES APICULTEURS SONT LES BIENVENUS À IZON!

Izon s'engage pour la protection de l'abeille et de la biodiversité et souhaite également sensibiliser ses habitants à l'importance du rôle des abeilles dans notre environnement, en soutenant une apiculture responsable tout en revalorisant le savoir-faire de l'apiculture souvent méconnu.

Cet été, en application d'une convention conclue entre la commune et deux apiculteurs, une première douzaine de ruches a été installée sur un terrain municipal. D'autres suivront.

Maillon indispensable de l'activité humaine grâce à la pollinisation, les abeilles sont des sentinelles de l'environnement : leur état de santé, que nous surveillerons, en dira long sur celui de la flore izonnaise.

Gageons donc que nos petites alliées ingénieuses s'épanouiront sur nos terres dans le respect des autres pollinisateurs. Pour cela, chacun d'entre nous peut privilégier dans son jardin des espèces mellifères. Vive le miel Izonnais!



Mairie d'Izon, commune de Gironde 207 Avenue du Général de Gaulle – 33450 Izon

Email: contact@izon.fr - Tél: 05 57 55 45 46

Site internet : www.izon.fr

Directeur de la publication : Laurent de Launay, Maire.

Réalisation : Audrey Combier, Adjointe au maire.

Photos : Ville d'Izon.

Édité à 2800 exemplaires sur papier recyclé par la Ville d'Izon.

Gratuit.

Contacts Flash'infos n° 75. Ne pas jeter sur la voie publique.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

tous les jeudis - 8h00 à 12h00 Parking salle polyvalente

Pour tenter de gagner la brouette garnie, rdv le 26 novembre.

Toutes les infos sur votre site internet www.izon.fr



CONTRE L'ANTENNE-RELAIS:

Un collectif de riverains et d'Izonnais s'est constitué afin de s'opposer à l'implantation d'une antenne-relais de téléphonie mobile rue des Gabauds. Une pétition est en ligne, Pour en savoir plus :

antennerelaisizon@gmail.com

REPAS DES AÎNÉS:

A notre grand regret, le traditionnel repas des aînés initialement prévu pour le 17 janvier 2021 ne pourra pas avoir lieu, compte tenu du contexte sanitaire. La COVID19 nous a contraints à annuler de nombreuses manifestations qui auraient pourtant constitué des moments de joie, d'échange et de partage. Mais nous devons rester solidaires et prendre soin les uns des autres.







PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL:

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **25 novembre 2020 à 19h30** à la salle des fêtes. En raison de la COVID19 la présence du public est limitée à 10 personnes. La **retransmission vidéo** sera disponible dès le lendemain sur la page Facebook de la Mairie :

https://www.facebook.com/mairieizon

ENFANCE ET JEUNESSE:

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte COVID19, la reprise se fait dans le respect des règles sanitaires. Un protocole sanitaire renforcé permet d'accueillir tous les élèves dans l'ensemble de nos écoles, dans des conditions de sécurité adaptées au contexte.

Ce renforcement peut se traduire par des mesures plus strictes en matière d'accueil et de sortie des enfants, d'organisation des circulations et de restauration scolaire. Ces mesures peuvent être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur le territoire.

Soyez assurés que nous sommes tous, enseignants, élus et personnels de mairie, mobilisés pour organiser la continuité pédagogique dans les meilleures conditions possibles. L'intérêt de nos enfants nous sert de boussole.

ACTI'VACANCES:

Pour la première fois cette année la municipalité a proposé un programme d'activités pour les jeunes izonnais. Acti'Vacances a été imaginé de façon à distraire les jeunes izonnais - parfois accompagnés de leurs parents, afin de favoriser des moments de partage, d'échange et de découverte de lieux de vie associatifs et touristiques. Deux éditions ont déjà eu lieu, cet été et pendant les vacances d'automne.

Face au succès rencontré cette opération sera reconduite au printemps prochain.

Nous tenons à remercier pour leur implication nos partenaires, nos associations et nos agents municipaux.

Nous remercions également le Conseil Départemental de la Gironde pour son précieux soutien.







RÉFECTION PEINTURE DU RESTAURANT SCOLAIRE:

Pendant ces vacances scolaires d'automne, élus, parents d'élèves et bénévoles ont collaboré **pour repeindre la salle du réfectoire de l'école élémentaire.** Bravo et merci à tous pour ce chantier participatif.

FORUM DES ASSOCIATIONS:

Malgré un contexte sanitaire compliqué, le traditionnel forum des associations a pu avoir lieu le 5 septembre dernier. Ce moment d'échange essentiel permet aux izonnais de venir à la rencontre de nos précieuses associations locales. Dans le respect des gestes barrières, vous avez répondu présents pour un beau moment de partage et de découverte.







COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE :

Ce 11 novembre 2020, on célébrait le **102ème anniversaire de l'Armistice** qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale.

Depuis 2012, cette date sert également de journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Compte tenu de la situation sanitaire, cette cérémonie n'a pas pu être ouverte au public. Le Maire a organisé, dans le strict respect des mesures de distanciation, un dépôt de gerbes devant le

monument aux Morts.

